

Hémiole

La formation qui s'accorde à vos projets!

PROGRAMME 2025-2026

Formation professionnelle Médiateur Social Accès aux Droits et Services

Module 1: veille sociale et partenariat

Module 2 : Assurer un service de
médiation sociale

Module 3 : organiser des activités
supports à la médiation

Module 4 : Préparation à l'examen



Le métier de médiateur-trice social-e accès aux droits et services :

Il/elle contribue à entretenir et faciliter les rapports sociaux, facilite l'accès aux services et aux droits, lève les incompréhensions et aide à la prévention et à la résolution des conflits.

Vous êtes médiateur-trice social-e ou souhaitez le devenir :

Venez préparer le titre professionnel de niveau IV Médiateur-trice Social-e Accès aux Droits et Services, avec nous !

Pas assez de temps pour suivre tout le cursus ?

Intéressé-e seulement par une thématique ?

La formation se découpe en modules qui peuvent être suivis indépendamment les uns des autres.

Vous êtes employeurs :

Employeurs associatifs ou collectivités, dans votre équipe exercent des médiateurs-trices, agents d'accueil, acteur-trices de l'action sociale, renforcez les compétences de votre équipe sur 1 ou plusieurs modules.



RÉUNIONS D'INFORMATIONS 2025

Mardi 20 mai de 10h à 11h en visio

Mardi 3 juin de 10h à 11h en présentiel

Vendredi 20 juin de 14h à 15h en visio



Le Centre Associatif Boris Vian :

Point d'appui à la vie associative.

Nos missions : accompagner, mettre en lien et former les bénévoles d'associations pour les aider à réaliser leurs projets associatifs.

Depuis 2018, le CABV propose une formation au titre professionnel de Médiateur Social Accès aux Droits et Services.

Organisme de formation enregistré sous le numéro 82691287469. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Pourquoi faire sa formation au CABV ?

un organisme de formation à taille humaine, avec une équipe de formation pluri-disciplinaires.

Un suivi personnalisé tout au long du parcours.

Données 2022 :

100% des participant.e.s recommandent cette formation aux autres médiateur.trice.s sociaux ou aux personnes souhaitant exercer ce métier.

Sur 10 personnes se présentant au titre en 2022 : 7 ont obtenu le titre complet et 3 partiellement.

Coordonnées :



13, avenue Marcel Paul 69200 Vénissieux



06 03 35 63 50



hemiole@cabv.com



www.cabv.com

TITRE PROFESSIONNEL MSADS

Médiateur-trice Social-e Accès aux Droits et Services

3 Novembre 2025 au 30 avril 2026

Titre professionnel de niveau 4, il est composé de 3 certificats de compétences professionnelles (CCP). Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Pour obtenir le titre professionnel, il est nécessaire de valider les 3 certificats de compétences.



Objectifs

Acquerir les compétences du référentiel métier de médiateur-trice social-e accès aux droits et services.



Public

Cette formation s'adresse à toute personne en poste qui souhaite développer des compétences de médiation ou à des demandeurs d'emploi qui souhaitent s'orienter vers un métier de médiateur.

Groupe de 9 à 12 participant-e-s

Pré-requis

* Avoir une expérience professionnelle, bénévole ou avoir réalisé un stage d'observation dans le domaine de la médiation sociale.

* Savoir exprimer une opinion, décrire une situation et des faits, comprendre et résumer une discussion ou un texte.

* Connaître l'ordinateur et son environnement.

* Savoir effectuer une recherche sur internet et utiliser une boîte mail.

* Savoir utiliser les fonctions de base des logiciels traitement de texte, tableur et présentation.

Méthodes pédagogiques

Toutes les formations sont en présentiel et s'articulent entre apport de connaissances et travail sur des situations concrètes.



Évaluation et certification

Évaluations écrites et orales tout au long du parcours.
Certification : passage devant un jury,

Contenu de la formation

Module 1 : Participer à une veille sociale et s'inscrire dans les réseaux professionnels d'un territoire.

Savoir analyser les caractéristiques d'un territoire, identifier les partenaires et s'insérer dans un réseau de son secteur d'activité.

Durée : 6 jours

Module 2 : Assurer un service de médiation sociale.

Savoir préparer et mener un entretien d'accompagnement, pratiquer l'écoute active, identifier les éléments d'une situation conflictuelle et la gérer, analyser sa pratique professionnelle.

Apprendre à utiliser les services dématérialisés, savoir repérer les difficultés et faciliter l'accès aux droits et services.

Sensibilisation à la thématique des violences conjugales

Durée : 14 jours

Module 3 : Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale.

Apprendre à présenter, co-animer et évaluer un projet support à la médiation sociale.

Durée : 8 jours

Module 4 : Préparation à l'examen

Préparation des écrits et oraux.

Durée : 4 jours

Stage pratique :

13 semaines de stage pour mettre en pratique les compétences du référentiel métier de médiateur social.



Durée totale de la formation : 685H

Intervenant-e-s

- Hocine Belgacem Rabah : formateur indépendant
- Formatrices de l'IFMAN - Institut Français du Mouvement pour une Alternative Non violente.
- Equipe du CABV.

Modalités d'accès à la formation

Dossier et entretien

Date limite d'inscription : 3 octobre 2025 (sous réserve de places disponibles).

Suite à la réception du dossier, proposition dans les 5 jours ouvrables d'une date d'entretien.

Suite à l'entretien, un compte-rendu ainsi que la décision concernant l'accès à la formation seront communiqués dans les 5 jours ouvrables.



Coût

Coût global de la formation : 6000 euros.

Devis sur demande.

La formation peut être prise en charge par les OPCO, sous conditions d'éligibilité.

Modalités pratiques

Horaires : 9h à 17h

Lieu : Centre associatif Boris Vian

Bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite (rampe d'accès, ascenseur) et aux personnes déficientes visuelles.

Accessibilité

Nous nous engageons à favoriser l'accès de toutes et tous à nos formations. Pour cela, Marie-Cécile FOUGERAT, la coordinatrice de la formation est à votre écoute. Vous pouvez la contacter pour échanger avec elle sur votre situation et vos besoins d'accompagnement et/ou d'aménagement spécifiques.